

Alternatives Sud (Editorial), Vol.VII (2000)2, L'Harmattan, Paris

## **Peuples indigènes et minorités ethniques : les conditions sociales de leur reconnaissance**

par Bernard Duterme  
(Centre Tricontinental, Louvain-la-Neuve)

La question des peuples autochtones se pose de façon pressante aujourd'hui. Elle concerne plus de 300 millions de personnes dans le monde. Avec la mondialisation de l'économie capitaliste et les nouveaux moyens de communication, les exigences identitaires locales et ethniques se multiplient. Les Nations unies se préoccupent de ce sujet depuis une vingtaine d'années, mais les progrès sont lents. Il faut donc définir ce qu'est un peuple indigène ou, selon la nouvelle nomenclature, une nation première et l'Organisation internationale du travail (OIT) s'y est attelée. La caractéristique générale est l'effet de domination, considérablement amplifié par la colonisation occidentale et par la mondialisation de l'économie. Le cas du Guatemala, étudié plus en détail, est emblématique. Dans tous les continents, on assiste à une émergence des peuples indigènes, qui commencent par s'articuler avec les revendications sociales. Les risques de crispation identitaire ne sont pas absents, tout comme les tentatives d'instrumentalisation des mouvements autochtones par les grandes puissances pour affaiblir leurs adversaires. Cependant, l'intérêt grandit dans le monde et les essais pour formuler des statuts juridiques se multiplient.

Au-delà des modes éphémères et des intérêts exotiques dont font l'objet les peuples autochtones, il convient de s'interroger sur les notions mêmes de peuples indigènes et de minorités ethniques, d'en explorer les contours et de relever les différents modes d'identification qui servent à les appréhender. Ensuite, il s'agira d'aborder les grandes étapes historiques, préalables à leur situation actuelle aux quatre coins du monde. De la colonisation à l'actuelle mondialisation de l'économie et de la culture occidentale, l'histoire des ces peuples est d'abord celle d'une domination et d'une exploitation. Aujourd'hui toutefois, à la faveur de certains changements structurels, de nouveaux processus d'organisation et des tentatives de rébellion sont en cours. Quels en sont les formes et les atouts ? Quelles en sont les conditions ? C'est à ces questions que nous tâcherons de répondre avant d'indiquer les principaux écueils et les dérives qui guettent ces mouvements de résistance. Nous concluons en tentant d'identifier les ressorts et les ambiguïtés de l'intérêt des opinions publiques contemporaines pour les peuples indigènes.

Ajoutons que l'accélération de la mondialisation dans toutes ses dimensions (économiques, politiques, culturelles), porte en elle-même les germes d'une réaffirmation identitaire, régionale, locale ou culturelle. Plus ses effets seront brutaux, plus profonde aussi sera la réponse, basée sur une résistance à l'exploitation économique, à la domination politique ou à l'hégémonisme culturel. Le processus est dialectique, en ce sens qu'il mobilise des groupes sociaux plus ou moins conscients des contradictions créées et qui réagissent chacun en fonction du niveau de perception sociale qu'ils ont acquis au cours de l'histoire.

Aujourd'hui, les résistances et les luttes ne se manifestent plus seulement en termes de classes sociales correspondant au rapport direct capital/travail. Elles s'expriment aussi au sein de groupes affectés indirectement par l'hégémonie du capital : les paysans parcellaires ou sans terre, les pauvres urbains, les femmes, les groupes ethniques ou les castes les plus défavorisées, les noirs de peau, ceux dont la culture est non occidentale, les peuples autochtones. Et tous de réagir, certains centrés exclusivement sur leur réalité de paysans, de femmes, de groupes religieux, d'appartenance ethnique ou raciale, de peuples indigènes. D'autres, élargissant leurs perspectives et mettant à profit les nouvelles techniques de communications, font des analyses plus globales, entrent en réseau, formulent des projets politiques, se joignent à la convergence des résistances et des luttes à une échelle qui dépasse leur identité, sans toutefois la détruire. C'est dans ce contexte que nous abordons la question du sort des \*premières nations+, en nous penchant principalement sur celles du Sud.

## **I. Précisions terminologiques et identification des peuples indigènes**

Au sein des institutions internationales concernées mais aussi parmi les organisations des populations autochtones elles-mêmes, l'explicitation de ce que recouvrent les notions de peuples indigènes et de minorités ethniques fait l'objet de nombreux débats. Et pour cause : l'enjeu de leur délimitation est de taille. Aux frontières conceptuelles que l'on s'accorde à donner à ces deux entités est étroitement liée l'attitude adoptée à leur égard par une multitude d'acteurs internes et externes. Et si la définition et l'image que l'on se fait d'une réalité sont moteurs de pratiques, elles sont aussi reflets de soi, révélatrices de l'identité de ses producteurs, de leur position sociale, de leur ancrage institutionnel et de leur situation géographique. C'est une évidence, le fonctionnaire international, le touriste européen, le militaire birman, le réfugié Karen, multiplient les raisons objectives de nourrir des perceptions différentes, voire radicalement contradictoires, de ce que sont les réalités indigènes, autochtones, aborigènes ou ethniques.

Les vocables eux-mêmes sont lourds d'une polysémie féconde mais souvent ambiguë. Intuitivement, la double appellation peuples indigènes et minorités ethniques tend à désigner une multitude de communautés dont le point commun pourrait être qu'elles ne se sont pas encore diluées dans le monde qui les entoure [M. Godelier, 1998]. Avec la globalisation du marché et la mondialisation des rapports sociaux qui le caractérisent, les conditions de l'existence sociale et les modes d'intégration ont tendance à s'uniformiser. La plupart des acteurs supranationaux dominants, tant publics que privés, s'emploient ainsi à fondre dans une empreinte sans frontières l'ensemble des situations particulières, matérielles et immatérielles. Et ce, quelle que soit la place réservée, dans les discours et

dans les recommandations d'usage, au respect des singularités, aux célébrations des différences culturelles et aux exceptions du même nom.

A l'aube du troisième millénaire, une abondance de formes sociales spécifiques subsiste néanmoins. Qu'il s'agisse, comme le dit Maurice Godelier, *de petites sociétés d'essarteurs des forêts tropicales, liées à un écosystème désormais très menacé, de descendants de populations autochtones naguère bousculées, voire menées au bord de l'anéantissement par le colonisateur, de groupes diasporiques constitués d'héritiers d'empires ou d'États depuis longtemps disparus, ou de peuples, naguère organisés en de puissants royaumes, qui, après quelques décennies de parenthèse coloniale, jouent désormais leur jeu au sein d'États aux frontières quelque peu artificielles* [M. Godelier, 1998, VII], les peuples indigènes et les minorités ethniques (parfois majoritaires mais souvent minorisées) constituent toujours une part importante de la population mondiale.

Rappelons d'ailleurs que la problématique des rapports entre État et entités ethniques particulières, n'est pas le monopole du Sud. Bien des pays européens sont confrontés à des questions semblables, bien qu'à des degrés très divers et éprouvant de nombreuses difficultés à les résoudre. Nous n'aborderons pas ces situations, pour nous concentrer sur le Sud, mais des réflexions comparatives pourraient se révéler utiles, les peuples et les régions européennes ayant fait l'expérience au sein d'un centre économique hégémonique, tandis que le Sud la réalise en tant que périphérie.

La notion de peuple, mais aussi celles de communauté, d'ethnie et de société, potentiellement fort proches selon l'acception qu'on en donne, renvoient à l'idée de l'existence de groupes sociaux spécifiques. Dans ces derniers, prévaut un sentiment d'appartenance à un tout, et dont les membres s'emploient, par le biais de mécanismes socioculturels propres, à perpétuer ce sentiment identitaire. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Tönnies définissait la communauté comme un ensemble organique à forte vie collective, caractérisé par un sentiment d'union profondément ancré. Selon E. Durkheim et M. Weber, l'avènement de la société industrielle sonnera le glas de ce type de relations sociales étroites et collectives et entraînera l'érosion de la conscience d'une commune appartenance à un tout.

Aujourd'hui, on peut émettre l'hypothèse, avec Daniel de Coppet, qu'au sein des peuples ici considérés, prévaut une prédominance de la société sur chacun de ses membres. Et ce, à l'inverse du modèle occidental en expansion où la dimension sociale de l'homme est d'abord sujette à l'épanouissement du sujet individuel. Pour la conscience moderne, écrit cet auteur, *l'appartenance à un peuple se comprend comme assortie, non pas d'une dépendance et d'une dette des individus envers la communauté, mais plutôt d'une dépendance et d'une dette de la communauté envers ses membres titulaires de droits universels et fondamentaux* [D. de Coppet, 1998, IX]. Pour autant, cette distinction ne signifie pas qu'on ait affaire, dans le cas des peuples indigènes et des minorités ethniques, à des sociétés traditionnelles figées à considérer comme telles, en une représentation synchronique. Ces peuples existent aujourd'hui, revendiquent leur existence et se distinguent d'ailleurs les uns des autres par leur histoire, leur organisation spécifique et par le mode d'imbrication, d'insertion et de relation avec les sociétés qui les côtoient, les dominent ou les intègrent.

En regard du mot peuple, la notion ambivalente d'ethnie justifie, elle aussi, quelques éclaircissements. Utilisé dès le XIX<sup>e</sup> siècle pour distinguer, dans le meilleur des cas, un groupe d'individus unis par une même culture, d'un autre groupe assimilable à une \*race+,

lié par des caractéristiques morphologiques communes, le terme *ethnie* désignera toutefois bien vite, sur le mode implicite, tout peuple ayant une organisation sociale moins élaborée que la société occidentale [X. Luffin, 1998, 64]. L'utilité de pareille conception dans les processus de colonisation et au-delà saute aux yeux. Rabattus au rang d'ethnies, les peuples S surtout africains S seront compartimentés en catégories monolithiques et contrôlables, instrumentalisées par les puissances dominantes et niées dans leurs aspirations légitimes. Le renvoi à une lecture *\*ethnique+*, aux connotations *\*primitives+*, de nombreux conflits locaux actuels permet en outre d'en masquer les aspects tant politiques qu'économiques et sociaux et tend à oblitérer les responsabilités historiques des élites d'hier et d'aujourd'hui.

### **1. Critères et définitions**

Pour la définition des peuples indigènes et des minorités ethniques, trois tendances majeures se manifestent, qui chacune fondent leur approche sur la priorité donnée à l'un ou l'autre des critères d'identification les plus utilisés. Enchâssés les uns dans les autres, ces derniers nous aident toutefois à délimiter l'objet considéré, tout en révélant leur caractère éminemment relatif et hautement contextuel.

Le premier est celui de l'approche structuraliste, qui définit les peuples indigènes en fonction de leur position au sein de la structure sociale du pays dans lequel ils vivent [H. Veber, E. Waehle, 1993, 11]. C'est le critère du rapport de domination dont les populations autochtones sont généralement victimes. La plupart du temps, privés d'un accès à leurs propres ressources naturelles, minorisés politiquement au sein d'États-nations qui peinent à les reconnaître ou qui les répriment, exploités économiquement par les sociétés qui les côtoient ou les dominent, niés culturellement par des élites mondialisées qui les étouffent ou les instrumentalisent, la majorité des peuples indigènes vivent aujourd'hui dans une position subalterne, une relation d'opposition à l'autre, que celui-ci soit une entité politique, économique ou culturelle. Nous aborderons plus loin les différentes formes prises dans le temps et dans l'espace par ces rapports de domination.

Précisons ici que certains observateurs adoptent cette logique d'identification des peuples indigènes jusqu'à faire de la marginalisation l'unique critère de référence. Une attitude qui ne nous dit pas si, une fois libéré ou reconnu, un peuple considéré comme indigène continue de l'être et qui ne nous permet pas non plus de comprendre pourquoi certains secteurs sociaux tout autant marginalisés, ne devraient pas eux aussi être considérés comme indigènes. Visiblement, même s'il apparaît incontournable et trop souvent évacué des déclarations officielles, le critère structuraliste ne peut suffire.

Une deuxième approche, régulièrement opposée à la précédente, met en avant les aspects culturels de l'indigénéité, plus à même que l'analyse sociale, selon ses détenteurs, de distinguer les peuples autochtones d'autres groupes qui ne le seraient pas. C'est le critère des traits socioculturels spécifiques, appelés par d'autres auteurs le *\*facteur ethnique+* [F. Braem, 1999, 8], traits partagés par un groupe social particulier et qui en constituent l'identité. Il s'agit de la langue bien sûr, mais aussi de l'ensemble des représentations et des habitudes collectives, du type de rapport social en vigueur, de la distribution des rôles, du rapport à la nature, etc. Au-delà des différences et de la multiplicité des situations existantes en la matière, des constantes sont dressées, d'autant plus perceptibles aujourd'hui qu'elles contrastent avec la culture dominante à l'échelle du monde.

Les peuples indigènes se caractérisent ainsi le plus souvent par une proximité et une dépendance marquée vis-à-vis d'un environnement nourricier, une exploitation écologique des ressources naturelles et par une gestion communautaire du rapport à la *Terre-Mère*. Triple caractéristique que le Conseil mondial des peuples indigènes (WCIP) entend ramasser en une formule : si le monde industrialisé et le monde en développement considèrent que \*la terre appartient à l'homme+, les peuples autochtones pensent eux que \*l'homme appartient à la terre+.

Sur le plan de l'organisation sociale et culturelle, prédominant au sein des peuples indigènes de multiples caractéristiques structurelles propres aux sociétés précapitalistes, lignagères ou tributaires : des rapports de parenté dominants, des modes de transmission orale des savoirs, un droit coutumier, une pensée de type symbolique qui place la causalité des phénomènes sociaux et naturels hors des rapports sociaux et de l'environnement physique, des structures hiérarchiques traditionnelles à forte cohésion sociale, la prééminence de ce que Durkheim appelait la \*solidarité mécanique+ entre semblables sur la \*solidarité organique+ entre individus différents et complémentaires, etc. Nous verrons plus loin comment ces traits socioculturels spécifiques des peuples indigènes et les valeurs qu'ils portent vont être amenés à se modifier ou à s'adapter au fil de l'histoire, au contact des colonisateurs dans un premier temps et, plus récemment, avec la pénétration des rapports sociaux de marché et l'actuelle mondialisation de l'économie.

Retenons ici que, si cette lecture culturaliste des réalités autochtones couplée à l'approche sociale présentée plus haut tend à offrir une grille de lecture relativement opérante et largement reprise, elle n'est pas à l'abri de bien des dérives. Et principalement celle de considérer les cultures comme des entités statiques, rigides et immuables à préserver comme telles. Poussée à fond, cette approche essentialiste en vient à dénier le \*cachet d'authenticité+ indigène à tout groupe ou tout individu autochtone dont les références culturelles \*premières+ auraient été démantelées et qui, en conséquence, en viendrait à parler la langue de l'\*autre+, à ne plus porter son vêtement traditionnel ou, pire encore, à substituer des instruments de technologie moderne à ses ustensiles ancestraux...

La troisième et dernière approche est celle qui, intuitivement et étymologiquement, correspond le plus à la double appellation indigène et autochtone. Il s'agit de l'approche historique qui se fonde sur le critère d'antériorité ou celui du premier occupant, particulièrement signifiant dans le cas du continent américain et bien rendu dans l'appellation \*les peuples premiers+ popularisée par Julian Burger [J. Burger, 1990]. Sont ainsi définis comme peuples indigènes l'ensemble des peuples issus des sols mêmes où leurs ascendants habitaient avant les différents processus de colonisation. On le devine cependant, la vérité est souvent difficile à établir en la matière. S'il devait être considéré comme exclusif, ce critère serait logiquement invalidé par les limites mêmes des connaissances historiques (notamment en Afrique), tant les groupes qu'il aboutirait à désigner comme indigènes ou non indigènes pourraient être aux antipodes de ceux qui se définissent comme tels ou de ceux identifiés par les autres critères... Entre-temps, la continuité historique entre les habitants d'origine et les populations actuelles qui se revendiquent indigènes persiste à se manifester, tantôt par l'occupation ou la réclamation des terres dites ancestrales, tantôt par l'ascendance commune, tantôt encore par la culture comprise dans son sens le plus large, révélée par la langue, la religion, le vêtement, le mode de vie, etc. Un ensemble de notions bien relatives qui renvoient finalement aux deux

premiers critères énoncés; celui des traits socioculturels spécifiques et celui du rapport de domination.

Sur la scène internationale, deux références officielles apparaissent aujourd'hui incontournables : la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) adoptée en 1989 et le Projet des Nations unies de Déclaration universelle des Droits des Peuples indigènes. La Convention de l'OIT, qui reste à ce jour le principal texte légal international consacré spécifiquement aux peuples autochtones et qui sert de repère et de point d'appui à de nombreuses organisations indigènes de par le monde, combine, dans sa définition des peuples autochtones, des aspects historiques et culturels. Peuvent ainsi être considérés comme *\*indigènes au sein de pays indépendants+, les descendants des populations qui habitaient le pays, ou une région géographique à laquelle celui-ci appartient, au moment de la conquête, de la colonisation ou de l'établissement des frontières actuelles de l'État et qui, indépendamment de leur statut légal, conservent certaines ou l'ensemble de leurs propres institutions sociales, économiques, culturelles et politiques.* Parallèlement, la Convention de l'OIT s'applique également aux *peuples tribaux dont les conditions sociales, culturelles et économiques les distinguent du reste de la communauté nationale et dont le statut est régulé totalement ou partiellement par leurs propres coutumes ou traditions ou par des lois spécifiques.*

À cette double définition qui tend ostensiblement à recouvrir des situations très différentes d'un continent à l'autre, s'ajoute l'accent mis par la même Convention sur le critère fondamental et prioritaire d'*auto-identification* des peuples indigènes, c'est-à-dire sur la capacité et le droit ultime qui leur sont désormais reconnus de s'affirmer comme tels. Mais, pour séduisant qu'il soit, ce critère ouvre-lui aussi la porte à bien des interpellations. L'idée de faire de l'identité indigène une question de choix individuel et rationnel cumule le double défaut de mal rendre compte de la complexité sociale de processus identitaires collectifs et de s'exposer à une diversité de stratégies de survie allant, selon le contexte de référence, de l'occultation prudente à l'affirmation opportuniste.

Cette approche de l'OIT marque toutefois un pas de géant par rapport aux points de vue jusque là prédominants. Elle tente de rompre avec une conception évolutionniste des sociétés qui faisait des peuples indigènes les derniers représentants attardés d'un stade antérieur du développement. Elle attribue ensuite aux populations tribales et indigènes des traits propres à des groupes sociaux particuliers, caractérisés par des dynamiques distinctives. Elle introduit enfin l'appellation *\*peuples indigènes+* au pluriel, plus à même que la dénomination *\*peuple+* au singulier ou *\*populations+*, de rendre compte des liens structurels qui unissent en de multiples tous sociaux, autour d'identités communes, des personnes considérées jusque là comme des individus en agrégats, et ce, quel que soit le continent de référence. Si elle constitue une référence de poids dans la lutte pour le respect des droits des peuples indigènes et des minorités ethniques, la Convention 169 de l'OIT, aujourd'hui ratifiée par une petite minorité seulement des pays membres de l'ONU, n'a pas force de loi. Ce n'est que traduite dans les Constitutions nationales qu'elle pourrait à terme former un cadre contraignant au sein des pays qui l'ont adoptée.

Le Projet de Déclaration des Droits des Peuples indigènes lancé dès 1985 par un groupe de travail de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU n'a, quant à lui, toujours pas abouti et continue épisodiquement à faire l'objet de débats essentiels, mâtinés d'un hermétisme juridique paralysant, entre représentants des États et délégués autochtones.

L'utilisation du mot \*peuples+ au pluriel y est toujours en discussion dans la mesure où il renvoie à une controverse plus cruciale encore qui est celle du droit à l'autodétermination. Un droit aux multiples acceptions juridiques et qui touche aux dimensions économiques, culturelles, territoriales et politiques de la reconnaissance des peuples indigènes dont l'histoire est précisément caractérisée par la violation de ce droit. À condition qu'il n'implique pas le démembrement des États souverains et donc qu'il n'inclue pas le droit de sécession, le droit à l'autodétermination tel que formulé dans l'actuel Projet de Déclaration semble aujourd'hui susceptible de recevoir l'aval d'une large majorité des États engagés dans la discussion du texte. Il n'est pas encore certain cependant que celui-ci puisse être adopté avant 2004, date de la clôture officielle de la Décennie internationale des populations autochtones proclamée par les Nations unies<sup>1</sup>...

Quoi qu'il en advienne, les multiples discussions en cours et les batailles d'experts sur les critères à retenir auront au moins eu le mérite de faire apparaître, plus clairement aujourd'hui qu'hier, que le thème de l'identité indigène renvoie à des réalités sociales et historiques concrètes. Plus qu'en référence à une différence naturelle ou culturelle figée donnée a priori, l'identité indigène tend à se définir au sein de rapports de pouvoir opérant dans les sociétés considérées. Comme l'explique Werner Sollors, l'ethnicité n'est pas à envisager comme une chose mais bien comme un processus [W.Sollors, 1989, 15]. Hautement contextuelle, l'indigénéité constitue un fait social situé dans le temps et dans l'espace, susceptible ou non de se traduire sur le plan politique et d'y porter des revendications d'affirmation sociale, culturelle et économique.

## 2. *Des réalités chiffrées*

En marge des considérations sur les critères d'identification et la reconnaissance de l'importance à donner au sentiment d'appartenance tel qu'éprouvé par les premiers concernés (critère d'*auto-identification*), on l'aura compris, l'établissement de lignes de partage étanches et définitives entre les peuples indigènes et d'autres qui ne le seraient pas apparaît irréalisable. En témoigne notamment la difficulté de situer l'importance numérique de ces populations. Des estimations existent pourtant. Les plus citées oscillent entre 300 et 400 millions d'indigènes de par le monde, vivant dans plus de soixante-dix pays. Dans les Amériques, la distinction historique à poser entre autochtones et les Amérindiens et descendants de vagues de colonisation successives permet d'avancer les chiffres suivants : ils y seraient au total quelque 30 à 35 millions avec toutefois des poids relatifs très différents d'un pays à l'autre : 0,1% au Brésil et aux alentours de 50% au Guatemala, en Bolivie et au Pérou. En chiffres absolus cependant, c'est le Mexique qui compte le plus grand nombre d'indigènes sur ses terres, avec quelque 10 millions d'âmes.

En Asie, où les Européens ne se sont pas installés de façon significative, mais où il y eut toutefois d'importants mouvements internes de populations, les peuples autochtones sont plus nombreux encore : quelque 200 millions de personnes dont 90 en Chine et 70 en Inde,

---

1. En marge de ce Projet de Déclaration, le 27 avril 2000, la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU a adopté une résolution visant à créer un nouvel organe consultatif auprès du Conseil économique et social : le \*Forum permanent pour les problématiques indigènes+(E/CN.4/2000/L.11/Add.8). Un nouveau pas dans le long et lent processus de reconnaissance internationale et institutionnelle des peuples autochtones a ainsi été posé.

ce qui équivaut pour ces deux pays à plus ou moins 8% des populations nationales. En Océanie, la population indigène serait de 8 millions de personnes et en Europe de quelques centaines de milliers. Mais c'est en Afrique que le recensement des peuples autochtones et autres minorités ethniques s'avère le plus problématique. L'implantation définitive de colons européens ou arabes s'y limitant à quelques exceptions, *\*dans la plupart des cas, les Africains se retrouvent donc bien >entre eux' au sein des États indépendants actuels, note l'anthropologue François Braem, et si le critère à retenir est bien le caractère traditionnel des liens avec la terre et le maintien de certains traits culturels spécifiques, il est alors bien évident que l'immense majorité des Africains et plus particulièrement l'ensemble des ruraux peuvent à bon droit se proclamer indigènes\** [F.Braem, 1999, 12]. Dans les faits toutefois, l'appellation sera le plus souvent réservée à des populations minoritaires au sein des États-nations indépendants et qui se distinguent du reste de la communauté nationale par le maintien, en tout ou en partie, de modes spécifiques de production ou d'accès aux ressources. C'est le cas des nomades Touaregs, des pasteurs Peuls, des Masai, ou encore des chasseurs-cueilleurs Khoïsan, Pygmées, etc.

## **II. Des peuples dominés : de la colonisation à la mondialisation**

L'histoire des peuples indigènes tout au long de ces derniers siècles est d'abord l'histoire de *\*peuples-objets\**. Anéantis, refoulés ou assujettis durant les périodes de colonisation, oubliés, réprimés ou bridés à l'époque des Indépendances, ils continuent à être ces dernières décennies assimilés, étouffés ou folklorisés au sein d'États-nations en phase d'intégration (ou de désintégration) au marché mondialisé. Au-delà des exceptions liées à la variété des circonstances, une constante se dessine : lorsqu'ils n'ont pas été ignorés, les peuples indigènes auront été le plus souvent exploités. Le cas des Mayas au Guatemala est, à ce titre, emblématique de bien des situations particulières, d'abord sur le continent américain pour l'évidente proximité historique et culturelle, mais aussi en Afrique et en Asie pour la parenté des mécanismes à l'oeuvre.

### **1. Le cas emblématique des Mayas au Guatemala**

Au Guatemala, comme ailleurs, l'histoire officielle, élément-clé de l'appareil idéologique produit et contrôlé par les secteurs dominants de la société nationale, a travesti durant des siècles les réalités des peuples indigènes précoloniaux et, en l'occurrence, celles du peuple maya précolombien. Prétendant justifier la spoliation, l'exploitation et la persécution auxquelles ce dernier fut soumis à l'heure de la *Conquista*, à l'instar des autres peuples qui habitaient la région méso-américaine, la seule version autorisée des faits établissait jusqu'il y a peu le caractère *\*primitif, sauvage et décadent\** des populations indiennes [Menmagua, 1998, 21]. Les racines et la légitimation du processus de discrimination structurelle dont vont être victimes le peuple maya et les autres peuples indigènes de la zone sont déjà contenus dans l'invasion espagnole de 1524. Invasion qui aura pour corollaire principal la vertigineuse concentration des terres et la perte des droits territoriaux pour les premiers habitants.

La colonisation proprement dite se développera sur un triple mécanisme de soumission désormais bien connu. La soumission militaire d'abord résulta de conflits sanglants et inégaux entre, d'une part, les indigènes divisés en de nombreux sous-groupes ethniques et, d'autre part, les conquérants espagnols nettement avantagés par l'utilisation dans les combats du cheval, de la poudre et du fer. La soumission économique ensuite se construisit sur la dépossession des terres, la constitution de *latifundia* et la sujétion de la force de travail par le biais de la généralisation du système de l'*encomienda*. Et enfin, la soumission idéologique dont les campagnes d'évangélisation constituèrent la principale forme et dont le premier objectif fonctionnel déclaré fut d'en finir avec les soulèvements, les mutineries, les sabotages et les désertions vers les montagnes. Durant cette période, de l'arrivée des Espagnols jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, on estime généralement que la population indigène de la région s'est réduite de deux tiers, victime de la violence, de maladies importées, de l'exploitation et plus globalement de l'affaiblissement de ses capacités de résistance tant physique que sociale et culturelle...

Au yeux de la Couronne espagnole, la force de travail et la terre constitueront les deux principales ressources, \*providentielles+, de la zone. Deux institutions économiques y correspondront dès les premières années de la colonie : l'*encomienda* des Indiens et le *repartimiento* (la distribution) des terres aux colons. L'*encomienda* (qui consiste en l'octroi aux colons-exploitants agricoles d'une main-d'oeuvre indienne gratuite avec obligation de la christianiser) introduit en fait de nouveaux rapports de production. Plus globalement, c'est l'ensemble des structures agraires communautaires indiennes qui sont remises en question. Hier encore organisés en sociétés tributaires (au sein desquelles les communautés dominées s'assuraient la protection militaire et religieuse du lignage dominant de la communauté principale, par un tribut payé en nature ou sous forme de travail), les peuples indigènes du Guatemala vont ainsi entrer dans une nouvelle configuration sociale où prédomine une relation de type esclavagiste imposée par les nouveaux occupants. Pour pallier le manque de main-d'oeuvre qui se fera toutefois bientôt ressentir, les colonisateurs importeront un \*complément+ d'esclaves africains dont les descendants vont former au fil du temps un nouveau peuple indigène : le peuple Garifuna, qui chevauche le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua.

Sur le plan idéologique, les conquérants vont produire un discours raciste visant à la justification d'un tel système d'oppression et, avec l'aide de l'Église, organiser l'acculturation forcée de populations considérées comme inférieures et incapables de se gouverner elles-mêmes. Et même lorsque le Pape, pressé par une partie plus scrupuleuse de son clergé, reconnaîtra en 1537 à la faveur de la Controverse de Valladolid, que *les Indiens sont de toute évidence des hommes véritables, dotés d'une âme eux aussi*, les peuples indigènes, leurs cultes et leurs traditions ne cesseront pas pour autant d'être méprisés ou bafoués [Cetri, 1983, 4]. Peu à peu, on va donc retrouver côte à côte un monde créole et ladino (blanc, métis, non indien) dominant et un monde indien marginalisé, exploité ou réfugié sur les hautes-terres. Un monde indien qui, dans sa majorité, préservera toutefois son identité propre, ses langues et ses croyances... mâtinées le cas échéant d'un christianisme de façade ou plus profondément érodées par les bouleversements des conditions objectives de l'existence.

Avec l'Indépendance de 1821, la situation des Mayas du Guatemala ne va pas fondamentalement s'améliorer. Au contraire, selon la *Mesa Nacional Maya*, une importante

organisation maya guatémaltèque, *\*la séparation des Républiques centro-américaines de l'Espagne ou ce qu'on appelle l'Indépendance, consista en réalité en la prise du pouvoir des créoles (les descendants des conquérants) qui profitèrent de l'insatisfaction populaire pour se libérer des entraves que le régime espagnol imposait à leur progrès. L'interventionnisme de la métropole et les réglementations de l'activité économique les empêchaient de profiter de la propriété de la terre comme ils l'auraient voulu. Les idées du libéralisme économique et politique, nées en opposition à l'absolutisme, à l'économie féodale et au mercantilisme qui tirait sa richesse du commerce et des métaux précieux, inspirèrent les créoles qui, parce qu'ils entendaient donner de l'importance à la terre et à la production d'excédents, décrétèrent l'Indépendance de l'Amérique centrale+* [Menmagua, 1998, 25].

Dans les faits, pratiquement tout le XIX<sup>e</sup> siècle guatémaltèque sera marqué par d'intenses querelles d'influence entre un courant conservateur dominant et le courant libéral émergent. Le premier, qui monopolisera le pouvoir jusqu'à la *\*révolution libérale+* de 1871, s'attachera à perpétuer les structures socioéconomiques et les avantages hérités de la colonie. L'introduction de la culture du café au Guatemala dès les années 1850, marquera toutefois le début d'un basculement en faveur du second, le courant libéral, désormais porté par une nouvelle classe de producteurs de café composée de propriétaires terriens créoles et ladinos enrichis. À l'étroit dans la société coloniale de l'oligarchie traditionnelle, ceux-ci vont réclamer et provoquer la transformation de structures économiques dépassées qui empêchaient le pays de développer l'agro-exportation à grande échelle.

La généralisation de la privatisation des terres qui sera alors décrétée, affectera non seulement les propriétés nationales et les biens de l'Église catholique proche de l'ancien pouvoir conservateur, mais aussi les terres communautaires des Indiens, à nouveau contraints au travail obligatoire sur les grandes propriétés de la côte. S'ensuivront, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, un ensemble de phénomènes concomitants qui assureront à terme l'intégration et la subordination de l'économie guatémaltèque au développement du capitalisme sur le plan mondial. Il en va ainsi notamment de l'essor du système bancaire et de l'accès au crédit pour les nouveaux grands propriétaires fonciers, de la création et de la modernisation des infrastructures de communication, de la pénétration d'intérêts financiers étrangers et des colons allemands à la *\*diplomatie du dollar+* promue par les États-Unis, et enfin de l'introduction de nouvelles cultures réclamées par le marché international (coton, canne à sucre...).

Pour les peuples indigènes, hier encore sous la coupe de l'oligarchie terrienne coloniale, les changements survenus n'amélioreront pas fondamentalement leurs conditions de vie. Déjà majoritairement réduits à un état de servitude avilissant, ébranlés dans leurs représentations traditionnelles de la société et de la nature, ils vont être engagés dans un processus de prolétarianisation forcée. Processus essentiellement lié à l'extension généralisée des vastes cultures d'exportation et qui sera mené au détriment des cultures vivrières et au profit d'une caste de grands propriétaires et une poignée d'intérêts étrangers. En fait, les populations indigènes entrent par le bas dans une structure de classes à dimension mondiale.

Au-delà des soubresauts et des événements particuliers propres à la vie politique guatémaltèque, la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle va être marquée par l'enchaînement de deux modèles de développement. Le premier s'implantera, avec l'aide de l'armée et des États-Unis, en réaction aux tentatives de réforme agraire du gouvernement révolutionnaire

du président Jacobo Arbenz Guzmán. Il visera à garantir aux secteurs dominants nationaux non seulement la perpétuation de la structure agraire, mais aussi une importante liberté d'entreprendre dans d'autres domaines de la vie socioéconomique. C'est ainsi que, parallèlement à une certaine diversification de l'agriculture, se développeront les secteurs industriels, commerciaux et bancaires, souvent d'ailleurs aux mains d'investisseurs nord-américains. L'armée, au pouvoir politique et économique grandissant, assurera le maintien de l'ensemble en réprimant lourdement toute tentative d'organisation sociale. La surexploitation de la main-d'oeuvre locale, la délégitimation du conflit social et la revalorisation de l'initiative privée vont ainsi accélérer la croissance nationale.

Le second modèle de développement, plus récent, va confirmer la dépendance structurelle du Guatemala vis-à-vis de l'extérieur et son inscription dans l'économie de marché mondialisée. Il se précisera à la faveur de la récession des années quatre-vingt et du retour de gouvernements civils à la tête de l'État. Il signifie pour le Guatemala, contraint de rétablir ses \*équilibres macro-économiques+, une adaptation aux règles dictées par les grandes institutions financières internationales : ajustements structurels, \*assainissement+ des budgets publics, redéfinition du rôle de l'État, dérégulation, ouverture des frontières aux investissements et aux produits étrangers, etc. Pour les organisations mayas guatémaltèques, le bilan de pareilles mesures est désastreux : *\*L'application de ces politiques d'ajustement ne constitue pas une alternative à la pauvreté dont souffrent les trois quarts de la population du pays. Au contraire, elle contribue à aggraver la rigidité de la structure productive, la concentration excessive de la terre, du capital et des revenus, la fragilité du marché du travail et la faiblesse du marché interne. Les politiques de contraction monétaire, de réduction du déficit fiscal, de libéralisation commerciale et financière affectent considérablement l'emploi, les revenus et la sécurité alimentaire du plus grand nombre et, plus particulièrement, de la population maya+* [Menmagua, 1998, 30].

Globalement donc, ce dernier demi-siècle ne sera pas plus favorable que les précédents aux populations autochtones du Guatemala. Premières cibles des militaires durant les années de dictature, elles paieront très cher et dans le sang leur participation, leur sympathie et même leur indifférence vis-à-vis des mouvements sociaux révolutionnaires, des guérillas et de leurs leaders *ladinos*, qui s'affronteront au pouvoir durant plus de trente-cinq ans<sup>2</sup>. Parallèlement, le monde indigène va assister à une lente pénétration, au sein des communautés traditionnelles et entre celles-ci et l'extérieur, de nouvelles relations de pouvoir et de nouveaux modes d'exploitation de la main-d'oeuvre produits par la mondialisation des rapports sociaux du capitalisme. Un phénomène qui va bousculer les références locales et qui entraînera tantôt une adaptation volontariste aux nouvelles réalités, tantôt des conduites de repli ou d'affirmation identitaire et de résistance à l'assimilation.

Car si la mondialisation est économique, elle est aussi culturelle. Face à l'extension d'un modèle d'uniformisation des mentalités et des comportements, les peuples indigènes

---

2. Rendu public le 25 février 1999, le rapport \*Guatemala, mémoire du silence+ de la Commission onusienne \*pour l'éclaircissement historique+ (instituée par les Accords de paix de 1996) conclut que, entre 1981 et 1983, les agents de l'État guatémaltèque ont bel et bien commis des *actes de génocide contre des groupes de population maya*. La guerre dans son ensemble s'est soldée par la mort ou la disparition de quelque 200 000 personnes dont 83% d'indigènes et une large majorité de civils désarmés. Selon plusieurs rapports convergents, 97% des violations des droits de l'homme enregistrées furent le fait de l'armée.

sont amenés à déjouer l'assimilation ou à être à nouveau les victimes de leur propre relégation, de leur dilution en tant que groupe social spécifique, voire de leur folklorisation-marchandisation. Ces dernières années, à la faveur conjuguée d'une ouverture relative de la scène sociopolitique nationale, de la signature d'accords de paix portant notamment sur les droits indigènes, et plus globalement d'évolutions culturelles induites par la modernisation du pays, on assiste à l'émergence encore timide mais presque inédite d'organisations mayas indépendantes. Des organisations constituées sur des bases autonomes et bien décidées à s'immiscer dans les espaces laissés béants par la néo-libéralisation de la société guatémaltèque, pour revendiquer la démocratisation de cette dernière. Nous parlerons plus loin de l'émergence de mouvements indépendants indigènes, désormais présente dans plusieurs endroits du monde.

## **2. *Le processus généralisé de domination***

S'il ne constitue évidemment pas le modèle de domination unique auquel l'ensemble des populations autochtones du globe ont été soumises ces derniers siècles, le cas du Guatemala peut avoir valeur d'exemple. Dans un pays où les peuples indigènes représentent aujourd'hui plus de la moitié de la population, l'histoire de leur domination, de leur exploitation et de leur instrumentalisation à travers la succession de différents modes de production est emblématique du parcours vécu par une multitude d'autres groupes aux traits socioculturels spécifiques.

En Afrique notamment, la conquête européenne a également signifié pour un grand nombre de peuples jusque là indépendants ou soumis à différentes formes internes de domination ou d'esclavage, le passage à un statut de tribus ou de groupes ethniques dépendants et asservis au nouveau colonisateur. Lorsque les Européens furent amenés à renoncer au contrôle politique de leurs colonies, les frontières artificielles tracées devinrent les limites officielles des États post-coloniaux. Ces \*changements de propriétaires+ se répercutèrent, au sein des nouvelles entités indépendantes, sur les statuts et les positions respectives des peuples en présence. Les communautés indigènes furent ainsi subordonnées, pour la plupart, aux nouvelles élites africaines issues des ethnies hégémoniques à l'intérieur des frontières étatiques.

L'accent mis par ces nouvelles élites nationales sur une agriculture sédentaire, au détriment de la chasse et de l'élevage nomade, contribua à la marginalisation et à la stigmatisation de peuples entiers, désormais enclins à se revendiquer indigènes. L'ouverture de gigantesques parcs nationaux et le lancement d'autres projets de grande envergure provoquèrent aussi des déplacements forcés de population. La domination culturelle des nouveaux États accentua les discriminations et certaines ethnies devinrent ainsi, peu à peu, des \*quantités négligeables+, reléguées aux marges du développement national. Comme les Mayas du Guatemala, elles ne bénéficièrent donc pas des avantages des indépendances et des processus de décolonisation politique. Comme les peuples indigènes d'Amérique latine, elles se retrouvent actuellement au premier rang des victimes de la pénétration de compagnies transnationales d'exploitation des ressources naturelles.

Plus globalement, c'est la grande majorité des peuples autochtones d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine qui paient aujourd'hui les conséquences d'un modèle de développement destructeur et inéquitable, appliqué tambour battant par les élites

nationales d'un grand nombre de pays du Sud, dépendants des priorités des investisseurs transnationaux et des injonctions unilatérales des institutions financières internationales. Déforestation, expropriation, exploitations minières et pétrolières, militarisation, migrations de populations excédentaires, constructions de barrages, développement d'un tourisme de masse..., longue est la liste des manifestations du colonialisme moderne qui affectent de nos jours les populations indigènes aux quatre coins du monde. Les États nationaux, en quête de capitaux extérieurs, de développement technologique et de sources d'emplois, offrent les meilleures garanties aux entreprises multinationales susceptibles de s'installer sur leurs territoires : établissement de zones franches, octroi de subsides, liberté d'exporter profits et ressources, neutralisation des syndicats, absence de normes environnementales, etc. D'où, mondialisation de l'économie aidant, une dépendance accrue des indigènes vis-à-vis de décisions prises ailleurs et sur lesquelles ils ne peuvent avoir prise. Les fluctuations des taux de change ou les variations des prix des matières premières sur les marchés internationaux justifient ainsi des changements récurrents dans les stratégies d'investissement et de spéculation aux conséquences souvent désastreuses pour les peuples autochtones.

### **III. Des peuples émergents : à quelles conditions ?**

En dépit du rapport de domination dont ils sont le plus souvent victimes, pour la plupart depuis plusieurs siècles, les peuples indigènes tendent à apparaître aujourd'hui comme des acteurs potentiellement émergents au coeur de panoramas nationaux et continentaux en redéfinition. Aux quatre coins du monde, des organisations se créent, sur le plan local d'abord, régional ensuite, pour porter enfin dans le champ national, voire international, la voix de leurs membres. Relativement récent dans ses formes contemporaines et bien qu'encore très fragile et erratique, le phénomène ne peut laisser indifférent. À quoi correspond cette émergence et quelles en sont les conditions tant internes qu'externes ? Sur quelles nouvelles configurations est-elle susceptible de déboucher ? Et comment s'inscrit ce mouvement au sein de l'actuelle recomposition des espaces de pouvoir locaux, nationaux et internationaux ? Telles sont quelques-unes des questions que nous allons aborder.

Paradoxalement, alors que la phase actuelle de restructuration du mode d'accumulation de l'économie capitaliste apparaît sous bien des aspects défavorable aux peuples indigènes, elle crée aussi les conditions d'une émergence plus ou moins dispersée d'acteurs identitaires. Le constat n'est pas nouveau : la mondialisation des échanges économiques mais surtout financiers, se caractérise par la généralisation des politiques néo-libérales, l'affaiblissement des États-nations, l'expansion d'un modèle de consommation et de communication de masse, la complexification des relations de travail et de production, et le choc à répétition entre marché mondialisé et identités particulières. La globalisation induit de la sorte une fragmentation des principaux acteurs sociaux et des identités collectives et une atomisation des cultures singulières. Sur chacun des continents, la tendance s'accompagne d'une prolifération des mouvements identitaires à caractère religieux, national ou ethnique. Des mouvements qui, pour la plupart et quelle que soit leur légitimité, tendent à se caractériser, sur un mode d'expression autoritaire et violent, par des

conduites obscurantistes de repli et par des crispations fondamentalistes sur de mythiques communautés homogènes...

### **1. *Articulations de revendications sociales et identitaires***

C'est dans ce cadre explosif et flottant que l'émergence d'acteurs collectifs, indigènes et démocratiques, en butte à la mondialisation néo-libérale, a retenu l'attention de bien des observateurs intrigués. Les cas de l'Équateur et du Chiapas mexicain S mais il y en a d'autres ! S sont ainsi régulièrement mis en exergue. Tant la CONAIE (Confédération des Nations indigènes d'Équateur) que la rébellion zapatiste maya sont perçues comme des mouvements inclusifs qui combinent, de façon assez inédite, une appartenance ethnique, des conduites communautaires et des actions sociales et politiques. *On dogmatisait sur l'incapacité structurelle du paysan et de l'Indien d'influer dans le changement des structures économiques et sociales*, explique le \*témoin privilégié+ Samuel Ruiz, hier encore évêque de San Cristobal de Las Casas dans l'État du Chiapas. *L'argument était que seul l'ouvrier (le prolétaire), parce que situé au centre du système productif, pouvait entreprendre de tels changements. À l'inverse, la prise de conscience de l'Indien, de son identité ethnique et culturelle, retarderait le processus. Parce que c'était seulement en ayant conscience d'être exploité qu'il pouvait se joindre aux ouvriers* [S. Ruiz, 1996].

Nous avons vécu *\*une crise du vieux modèle de relations sociales*, précise John Holloway, *une crise qui a détruit les vieilles identités, les vieilles formes de lutte. (...) La résistance prend de nouvelles formes, souvent atomisées ou inefficaces, ou que nous ne reconnaissons pas comme formes de résistance, mais elle continue à exister. Les luttes, la plupart du temps, ne sont plus les luttes des masses prolétaires, mais bien un nouveau mélange de luttes différentes : les luttes des femmes, les luttes pour redéfinir la relation entre les personnes et la nature, les luttes pour les droits des gens à toutes les étapes de leur vie, les enfants, les adolescents, les anciens, des luttes simplement pour survivre. Prises individuellement, ces luttes sont partielles; vues collectivement, elles sont contradictoires et discordantes, mais en même temps elles visent à la construction de la dignité humaine. Ce que toutes ces luttes ont en commun, c'est ce que les zapatistes sont parvenus à formuler dans sa plus simple expression, celle d'un cri : Ya Basta!*+ [J. Holloway, 1997, 45].

Il faut se rappeler, en effet, que les rapports sociaux du système économique capitaliste ou bien détruisent les rapports précédents pour insérer les individus dans le lien capital/travail, ou bien les instrumentalisent à son avantage. C'est le cas des peuples indigènes, dont la vulnérabilité a été mise à profit lorsqu'ils ont servi ou servent encore de main-d'oeuvre facilement exploitable. Mais ce l'est aussi, lorsque leur organisation sociale traditionnelle permet de les maintenir dans une situation de marginalité provisoire ou permanente, parce qu'ils ne constituent qu'*\*une foule inutile+* dans les processus de production et de consommation.

En Amérique latine, et particulièrement en Équateur et au Mexique, la *\*néo-libéralisation+* des sociétés et des structures nationales a ouvert des espaces, monopolisés jusqu'il y a peu par des États forts ou autoritaires et par leurs propres appareils de médiation. L'acteur indigène entend bien s'y manifester, défiant ainsi le climat de décomposition sociale qui tend à prévaloir. Objectif : la mise à l'ordre du jour de l'existence politique, culturelle et sociale de multiples résistances autonomes. Si la justice sociale reste

l'étoile à atteindre, sa quête repose désormais sur la responsabilisation du pouvoir, la reconnaissance des diversités et la revalorisation de la démocratie. Si l'on s'éloigne du modèle des guérillas révolutionnaires plus classiques, on est loin aussi des guerres messianiques, à la violence définitive, sans réserve et sans retour, des indigènes d'hier. Identitaires, les insurgés indiens d'aujourd'hui sont aussi révolutionnaires et démocrates et appellent à la confluence de multiples résistances sociales, culturelles et politiques disséminées de par le monde, en butte à l'omnipotence d'un marché facteur d'inégalités sociales et ravageur d'identités particulières [B. Duterme, 1998].

Les rebelles indigènes s'accordent aujourd'hui dans l'esquisse de leurs aspirations : autonomie sans séparation, intégration sans assimilation... À la déferlante uniformisatrice de la mondialisation et à l'indigénisme intégrationniste ou paternaliste des autorités nationales, les organisations indiennes latino-américaines répondent par un indianisme respectueux des identités. *\*Être reconnu égaux et différents, citoyens nationaux et indigènes dans des démocraties plurielles qui sachent faire l'unité dans la diversité+*. Défi universel s'il en est, l'utopie est aujourd'hui relayée, en Amérique latine, en Asie et dans une moindre mesure en Afrique, par de nouvelles coordinations nationales et internationales des peuples autochtones.

Ces utopies S dont nous soulignerons plus loin les limites S et cette prétention, aux apparences ingénues, à conjuguer une inscription dans les luttes sociales nationales et internationales, des revendications particulières à caractère ethnique et un universalisme humaniste consensuel ne naissent pas de nulle part. Elles se fondent tant sur l'émergence de jeunes élites novatrices au sein des communautés traditionnelles, sur des conflits de générations et sur la rupture d'unanimités communautaires provoqués par la modernisation, que sur l'héritage de valeurs propres aux mondes indigènes. Elles puisent aussi dans les multiples influences culturelles et politiques dont les mouvements porteurs de ces utopies furent l'objet ces dernières décennies : que ce soit, sur le plan religieux, de courants inspirés par les théologies de la libération, ou, sur un plan plus sociopolitique, d'organisations paysannes, syndicales et de mouvements révolutionnaires aujourd'hui en reflux.

Articulations pacifiques et originales, autant que fragiles et hasardeuses, d'intérêts particuliers, d'aspirations à l'égalité sociale et de valeurs sans frontières, ces mouvements émergents sont perçus par de nombreux observateurs comme les contre-exemples par excellence d'autres mouvements identitaires qui, de par le monde, en ex-Yougoslavie, en Algérie, en Inde et ailleurs, ont sombré dans la violence ethnique ou ont répondu à la mondialisation par un retour frileux sur soi. Les rébellions équatorienne et chiapanèque à l'inverse, suffisamment identitaires pour ne pas se diluer, suffisamment ouvertes pour ne pas se replier, multiplient les ancrages locaux, nationaux et internationaux sans les opposer. Elles manifestent, de la part des populations indigènes qui les portent, une volonté d'émancipation, d'appropriation et de maîtrise de la modernité. Une volonté de focaliser le débat tant sur la démocratisation du système politique et sur l'État dans sa relation avec les acteurs sociaux, que sur l'indispensable remise en question du système capitaliste mondial [Y. Le Bot, 1998].

En cela, ces mouvements émergents semblent avoir tiré les leçons des antagonismes d'hier entre syndicats paysans et organisations indigènes. Lorsque les premiers, au profil *\*classiste+*, donnaient priorité dans leurs analyses et leurs revendications aux rapports

sociaux et à la position sociale de leur base, les secondes, plus culturalistes, tendaient à privilégier des options identitaires de récupération des traditions, voire de restauration d'ordres anciens, fussent-ils injustes sur le plan social. Les rivalités entre leaders des deux tendances n'étaient pas pour rien dans ces divisions du mouvement populaire, paysan et indigène, et finissaient par radicaliser et polariser les positions respectives. Ce sont finalement les bases, paysannes et indigènes confondues, confrontées aux urgences de la vie quotidienne, qui dans bien des cas auront raison de ces antagonismes et pousseront à l'articulation des points de vue et des revendications, sociales et identitaires...

## **2. *Les risques de dilution ou de crispation identitaires***

Pour séduisante qu'elle soit, la consécration de ces nouveaux mouvements sociaux d'affirmation identitaire attribue évidemment beaucoup de vertus à des rébellions qui, si elles collectionnent les originalités \*théoriques+, peuvent révéler des réels plus triviaux, une fois abordées empiriquement. L'idéalisation abusive de mobilisations inédites qui concilieraient lien communautaire, autonomie individuelle, solidarité sociale et exigence d'universalité, ne résiste pas toujours à l'analyse des réalités concrètes et des rapports de force qui les traversent. Bien des menaces pèsent aujourd'hui sur ce type de mouvements, bien des écueils sont encore à éviter. Neutralisées ou réprimées militairement, divisées socialement, ces rébellions pourraient se raidir et répondre à l'étouffement par la fuite en avant et la violence; donner raison à ceux qui en leur sein rêvent de souveraineté indigène et repoussent l'étranger, ou à l'inverse laisser libre cours à leurs discours à prétention universelle quitte à diluer leur propre enracinement, se cantonner dans l'esthétisme ou le cosmopolitisme au risque de sombrer dans l'inconsistance. Les équilibres sont fragiles et circonstanciels.

D'un côté donc, ce sont les crispations identitaires qui guettent les mouvements indigènes et avec eux les organisations indigénistes qui entendent défendre leurs intérêts. D'un autre côté, c'est le risque de dilution, d'effacement conscient ou forcé des spécificités, qui menace ces acteurs. Le premier de ces deux dangers, bien réels, correspond aux dérives culturalistes, plus fréquentes en Asie, qui en viennent à prôner, sur le plan politique, le séparatisme, la \*balkanisation+ ou la fragmentation identitaire d'États où vivent différents peuples autochtones, en vue de constituer des espaces de souveraineté homogènes. Ces tendances intégristes, bien que souvent apparues légitimement dans des situations de domination culturelle, politique ou économique, finissent par préconiser, sur le plan culturel, le racisme et le rejet de l'autre (ethnie, état national...), l'autofermeture, la célébration d'une authenticité première mythique et l'apologie d'un âge d'or autarcique à redécouvrir... Elles évacuent ainsi toute analyse sociale de la réalité pour ne plus recourir qu'à une grille de lecture nationaliste ou ethnique de la réalité. Elles adoptent en somme une attitude qui peut très bien se révéler en phase avec la mondialisation des rapports sociaux du capitalisme ou avec les projets d'un impérialisme politique, lorsqu'elles n'en sont pas insidieusement l'instrument.

Certes moins spectaculaire, le second danger qui guette les peuples indigènes et leurs organisations émergentes ne peut être minimisé. C'est celui de la dilution, de la dislocation des communautés et de l'homogénéisation à terme des cultures sous les coups de boutoir de la mondialisation culturelle et économique. Il est en effet à craindre que le

processus de globalisation subordonnée engagé dans la plupart des pays dépendants n'implique l'érosion de la capacité d'action des acteurs sociaux en général et des organisations indigènes en particulier. Le sociologue Sergio Zermeno parle ainsi du néo-libéralisme comme d'un puissant *dissolvant du social* facteur d'anomie, et des politiques afférentes appliquées par les appareils d'État comme de redoutables *ingénieries destructrices des identités collectives* [S. Zermeno, 1996]. Face à l'industrie culturelle et aux modèles de consommation internationalisés diffusés par des réseaux de communication en expansion, rares sont les espaces particuliers S les êtres, les peuples S capables aujourd'hui de contrarier ou de résister, sans se figer, à ce phénomène généralisé de déculturation et d'uniformisation galopante.

On l'aura compris, la problématique de la reconnaissance ou de l'émergence des peuples indigènes dépasse de loin les frontières étriquées dans lesquelles on a souvent tendance à la contenir. Ce qui est en jeu, au-delà du sort et de la survie des communautés autochtones et des personnes qui les composent, ce sont les modes d'intégration sociale et d'unité nationale dans le cadre de la mondialisation de l'économie et de la culture occidentale. Les rapports sociaux au sein des sociétés considérées, les questions lancinantes de l'accès à la terre, de l'autonomie, des souverainetés territoriales et du respect des identités sont au coeur, tant des revendications indigènes que des débats qu'elles suscitent dans les espaces nationaux et internationaux.

De multiples formes juridiques existent aujourd'hui, révélatrices, chacune, de la façon dont les États-nations ont composé institutionnellement avec l'existence de différents peuples sur leur territoire. Nombre de gouvernements intransigeants ont misé sur la force, l'extermination ou l'assimilation contrainte. D'autres cependant, en intelligence avec les populations indigènes ou non, ont tenté différentes formules de reconnaissance politique, économique ou culturelle. Des formules qui, selon les cas, sont restées au stade de pétitions de principes ou de textes sans effets pratiques, ou qui, à l'inverse, ont favorisé des pas avancés réels vers un renforcement du contrôle des peuples autochtones sur leurs terres, leurs ressources et leurs politiques de développement.

Des textes officiels de reconnaissance de quelque deux cents groupes indigènes existent ainsi en Inde, sans empêcher toutefois certaines insurrections séparatistes sanglantes dans les États du nord-est, du fait de communautés qui s'estiment spoliées par l'administration nationale. Aux Philippines, en dépit des promesses et de l'intérêt manifesté vis-à-vis de la création de régions autonomes et de la protection des droits des indigènes à la terre, à la santé et à l'éducation, les programmes de développement menés ces dernières années par les autorités nationales et leurs bailleurs de fonds internationaux, font bien peu de cas des spécificités et des intérêts régionaux. Au Nicaragua, après des années d'embarras et d'atermoiements liés notamment aux tentatives étrangères de déstabilisation militaire, le gouvernement révolutionnaire sandiniste a fini par concocter un plan original d'autonomie régionale pour les populations indigènes de l'Est du pays. Dans les années quatre-vingt, cent mille Miskitos, Ramas et Sumos se sont ainsi vu reconnaître officiellement leurs propres gouvernements, un contrôle étendu sur les ressources naturelles, l'éducation et l'imposition locale, ainsi que, pour la première fois dans l'histoire, leurs propres langues, mais les gouvernements qui ont suivi rapidement ont fait marche arrière sur ce terrain.

En Chine, le plus grand État multinational de la planète, la création de régions autonomes a connu des fortunes diverses auprès de la multitude d'ethnies \*reconnues+ par

la République populaire. Si la majorité des petites \*minorités nationales+ semblent y trouver leur compte, on ne peut en dire autant des plus grandes S les Tibétains, les Mongols et les Uygurs S divisées dans l'attitude de confrontation, de résistance ou de collaboration à adopter vis-à-vis de la \*majorité nationale+ S les Hans S sur-représentée dans les lieux de pouvoir. Au Vietnam et au Laos, les minorités ont été historiquement amenées à se déplacer vers les hauts plateaux et les régions montagneuses. Utilisées dans les guerres qui se sont succédées S notamment par les États-Unis et leurs services secrets, elles ont généralement fait l'objet de politiques sociales assez favorables de la part des gouvernements socialistes, mais la question de leur identité culturelle demeure un problème difficile à résoudre.

## Conclusion

1. Quel que soit le continent de référence, le sort des \*premières nations+ à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle reste peu enviable. Exploitées ou mises à l'écart au gré des intérêts économiques d'un système capitaliste en quête de ses \*dernières frontières+ (Papouasie, Amazonie, Afrique tropicale, etc.), marginalisées par les groupes dominants locaux souvent instruments ou acteurs de ces politiques prédatrices, victimes d'une forme spécifique de racisme réactivée à cet effet, les populations autochtones font généralement les frais de la mondialisation du modèle occidental de développement, tant sur le plan social et politique que sur le plan culturel. Face aux entreprises multinationales à la conquête débridée de nouveaux marchés et de nouvelles ressources, les intérêts vitaux des peuples indigènes sont le plus souvent relégués au dernier rang des priorités politiques des États-nations. Et ce, malgré l'émergence de multiples foyers de résistance, diverses tentatives de coordinations nationales et internationales des premiers concernés et une certaine reconnaissance planétaire de leur existence.

2. Les deux dernières décennies ont été marquées par un intérêt accru des opinions publiques occidentales pour les peuples indigènes. Intérêt dont il faut bien identifier les ressorts, afin d'en démasquer les dérives et les ambiguïtés, mais aussi les apports potentiels. Concomitant à la mondialisation, à une certaine célébration mercantile de l'évasion exotique et, plus profondément, au désenchantement engendré dans les pays du Nord par un modèle de développement sécularisé et basé sur la prééminence d'une rationalité essentiellement instrumentale, cet intérêt grandissant pour les réalités indigènes a tendance à se nourrir d'une représentation caricaturale de son objet. Une représentation que le marché du tourisme n'est pas le dernier à cristalliser. Naturalisés, \*muséifiés+, réifiés, les peuples indigènes y apparaissent le plus souvent, à leur insu ou de leur plein gré (moyennant quelques rétributions financières), comme des entités figées dans leurs traditions millénaires et statufiées dans leurs coutumes primitives.

Enjolivé et idéalisé, l'autochtone \*qui a su préserver l'authenticité de son folklore+ devient ainsi celui dont il convient de s'inspirer afin de réinjecter du sens dans nos vies quotidiennes résolument trop mornes. Il a tout à nous apprendre : de sa relation de \*symbiose avec la nature+, de sa \*démocratie communautaire ancestrale+ comme de sa spiritualité et sa sérénité. Décontextualisé, extrait des sociétés dans lesquelles il s'inscrit et des rapports de force qui le structurent, le peuple indigène est ainsi essentialisé et... \*consommé+ par nos grands voyageurs assoiffés de sensations fortes et d'émotions

charitables. Se renforce de la sorte l'image \*idéale+ et commerciale de l'autochtone type : plutôt \*chamarré+ que terne, plutôt \*marginalisé et en voie d'extinction+ que politiquement émergent et majoritaire, plutôt \*véritable et cérémonieux+ qu'hybride et acculturé, plutôt décoratif que protagoniste, plutôt jouet que sujet, et ainsi de suite.

Si l'inclination contemporaine pour les réalités autochtones peut se révéler suspecte lorsqu'elle participe de la marchandisation des cultures, elle peut également constituer un atout précieux pour les organisations des peuples indigènes en quête de reconnaissance et de libération. Que ce soit dans la dénonciation de situations d'injustices particulières ou par le relais médiatique et politique assuré aux revendications de plates-formes nationales et internationales, la sensibilité actuelle aux populations indigènes en tant qu'actrices de leur propre développement a déjà permis certaines conquêtes, inconcevables dans l'isolement ou la dispersion. De la perpétuation de ces mobilisations intercontinentales dépend aussi le destin des peuples autochtones et autres minorités ethniques.

Il est indispensable de faire la distinction entre cette perspective et les tentatives de démantèlement de certaines grandes nations pour des raisons géostratégiques et économiques. Il s'agit notamment de la Russie et de la Chine, où l'appui apporté, par les États-Unis surtout, à des mouvements nationalistes ou à des peuples autochtones, y compris à leurs éléments les plus intégristes, a pour but d'éviter qu'à l'avenir, plusieurs superpuissances puissent coexister dans le monde risquant ainsi de briser une hégémonie économique et politique. Des situations semblables ont existé en Afrique, notamment au Nigéria ou plus récemment en République démocratique du Congo.

3. Sur papier, la forme juridique idéale conférant aux populations indigènes un statut humainement acceptable n'existe pas. En ce domaine comme en d'autres matières relevant de la conduite d'États indépendants, il n'existe certainement pas de panacée. Mais, à défaut de parvenir à organiser efficacement une multinationalité démocratique sur base égalitaire au sein des frontières actuelles, le risque est gros de voir les tentations sécessionniste ou fondamentaliste s'amplifier, car la dynamique de l'autodétermination des peuples, elle, ne cessera pas de sitôt. Seule une traduction institutionnelle forte de la pluralité interne (fédéralisme, régionalisation...) dans le cadre d'États multiculturels réellement souverains peut répondre aux revendications légitimes d'autonomie portées par les populations autochtones. La solution juridique et politique, amorcée dans certains pays, passe par la reconnaissance publique des spécificités identitaires et par l'octroi (et le respect) de statuts égalitaires aux différentes composantes de la population.

En proclamant au milieu des années 1990 l'ouverture d'une décennie des peuples indigènes, l'ONU s'est emparée publiquement du thème et débat aujourd'hui de la portée du droit à l'autodétermination des peuples, contenu dans sa Charte. Il fait peu de doutes cependant qu'en dépit des avancées symboliques ou juridiques enregistrées sur le plan international, la disposition des élites nationales à partager ou non le pouvoir et la mondialisation S ou la remise en cause S d'un système économique excluant et destructeur, persistent à se profiler comme les véritables déterminants du statut des peuples autochtones dans les années à venir. L'actuelle émergence de mouvements sociaux indigènes et contestataires aux quatre coins du monde pourrait toutefois apporter un bémol à cette conclusion pessimiste. Ils ne conquerront leur efficacité qu'à une double condition : s'inscrire dans un ensemble convergent de mouvement antisystémiques face à la

mondialisation capitaliste et devenir une composante d'un projet politique plus large, impliquant la démocratisation de toute la société et la participation sociale et économique de tous ses membres.

## Bibliographie

- S BAHUCHET S., *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*, Bruxelles, Paris, LACITO/ULB, projet CCE, DGXI Environnement, 1994.
- S BAHUCHET S., BLEY D., PAGEZY H., VERNAZZA-LICHT N., *L'homme et la forêt tropicale*, Marseille, Éditions de Bergier, Travaux de la Société d'Écologie Humaine, 2000.
- S BRAEM F., *Les peuples indigènes en quête de partenaires*, APFT Working Paper n° 5, Commission Européenne/DGVIII, 1999.
- S BURGER J., *First peoples S A Future for the indigenous world*, London, Gaia Books Ltd., 1990.
- S CETRI, *Guatemala : contexte socioéconomique et mouvements de libération*, Louvain-la-Neuve, Centre Tricontinental, 1983.
- S DE COPPET D., Introduction in TAMISIER J-C, *Dictionnaire des Peuples S Sociétés d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie*, Paris, Larousse, 1998.
- S DIECKHOFF A., Au-delà de l'État-nation, *Libération*, 20juin, 2000.
- S DUTERME B., *Indiens et zapatistes S Mythes et réalités d'une rébellion en sursis*, Bruxelles, Éd. Luc Pire, 1998.
- S ESTHER CECENA A., Universalidad de la lucha zapatista S Algunas hipotesis, *Chiapas*, UNAM, Mexico, n° 2, 1996.
- S FONDAZIONE INTERNAZIONALE LELIO BASSO, *Il diritto all'autodeterminazione dei popoli alle soglie del 2000*, Atti del convegno internazionale, Roma., 1999.
- S GODELIER G., Préface in TAMISIER J-C, *Dictionnaire des Peuples S Sociétés d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie*, Paris, Larousse, 1998.
- S HOLLOWAY J., La resonancia del zapatismo, *Chiapas*, UNAM, Mexico, n° 3, 1997.
- S HUANG I-SHU, National minorities of China, *China Report S A Journal of East Asian Studies*, New Delhi, Vol.32, n°1, janvier-mars, 1996.
- S LE BOT Y., Para entrar en le siglo XXI : el paso por le sureste, *Foro internacional*, Mexico, Vol.38, n°4, octobre-décembre, 1998.
- S LE BOT Y., *Violence de la modernité en Amérique latine S Indianité, société et pouvoir*, Paris, Karthala, 1994.
- S LUFFIN X., Aux origines de l'ethnie, *Demain le monde*, Bruxelles, n° 24-25, mai-juin.
- S MENDEZ D., Le soulèvement en Équateur, *Espaces latinos*, Lyon, n° 173, mars, 2000.
- S MENMAGUA (Mesa Nacional Maya de Guatemala), *Situación de pobreza del pueblo maya de Guatemala*, Guatemala Ciudad, Menmagua S OIT S PNUD, 1998.
- S RUIZ S., *El obispo Samuel Ruiz habla del conflicto de Chiapas*, Cordoba, Argentina, Éd. Desafios Urbanos, CECOPAL, 1996.
- S SOLLORS W., *The invention of ethnicity*, Oxford, The invention of ethnicity, 1989.
- S VEBER H., WAEHLE E., \*Never drink from the same cup+, in *Proceedings of the conference on Indigenous Peoples in Africa* (Tune, Denmark), Copenhagen, CDR/IWGIA Document n° 74, 1993.
- S ZERMENO S., *La sociedad derrotada*, Mexico, Siglo XXI, 1996.